

**Arr t  n  2019-04 relatif   la composition
de la commission consultative paritaire de
l'Universit  d'Angers**

- Vu le Code de l'Education, notamment son livre VII ;
- Vu le d cret n 86-83 du 17 janvier 1986 modifi  relatif aux dispositions g n rales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n  84-16 du 11 janvier 1984 modifi e susvis e ;
- Vu l'arr t  n  2018-27 du 27 septembre 2018 portant cr ation de la commission consultative paritaire comp tente   l' gard des agents non titulaires en fonction   l'Universit  d'Angers ;
- Vu l'arr t  n  2018-69 du 11 d cembre 2018 relatif aux r sultats des  lections des repr sentants des personnels au sein de la commission consultative paritaire comp tente   l' gard des agents non titulaires de l'Universit  d'Angers ;
- Vu l'arr t  n  2019-01 du 14 janvier 2019 relatif au tirage au sort pour d signer des repr sentants des personnels au sein de la commission consultative paritaire comp tente   l' gard des agents non titulaires de l'Universit  d'Angers ;
- Vu le proc s-verbal en date du 15 janvier 2019 relatif au tirage au sort pour d signer des repr sentants des personnels au sein de la commission consultative paritaire comp tente   l' gard des agents non titulaires de l'Universit  d'Angers ;
- Vu l'arr t  n  2019-03 du 22 janvier 2019 portant d signation par tirage au sort de repr sentants du personnel   la Commission consultative paritaire de l'universit  d'Angers ;
- Vu le proc s-verbal du conseil d'administration en date du 15 f vrier 2016 relatif   l' lection de M. Christian ROBL DO en qualit  de Pr sident de l'Universit  d'Angers.

**Le Pr sident de l'Universit 
Arr te :**

Article 1 r :

Sont d sign s pour repr senter l'Administration   la Commission Consultative Paritaire de l'Universit  d'Angers :

- En qualit  de membres titulaires :

- 1) Christian ROBL DO : Pr sident de l'Universit 
- 2) Olivier HUISMAN : Directeur G n ral des Services
- 3) Anne-Sophie HOCQUET : Vice-pr sidente  galit , ressources humaines et politique sociale
- 4) Fr d ric JOLY : Directeur des Ressources Humaines
- 5) Christophe DANIEL : Directeur de la Facult  de Droit, d' conomie et de Gestion
- 6) Cyril FLEURANT : Directeur de la Facult  des Lettres, Langues et Sciences Humaines
- 7) Christine MENARD : Directrice du SUIO-IP

- En qualité de membres suppléants :

- 1) Agnès LAFON-DELPIT : Directrice des services de l'ISTIA
- 2) Jean-François BRUGGEMAN : Directeur des services de l'IUT
- 3) Nathalie CLOT : Directrice du Service Commun de Documentation
- 4) Emmanuelle RAVAIN : Directrice des Enseignements et de la Vie Etudiante
- 5) Fabienne HUBERT : Directrice des services de la Faculté de Santé
- 6) Elodie LEBASTARD : Directrice des services de la Faculté des Sciences
- 7) Sylvie DURAND: Directrice des services de l'UFR ESTHUA, Tourisme et Culture

Article 2 :

Sont désignés par les organisations syndicales en tant que représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire de l'Université d'Angers :

Collège A des contractuels équivalent A :

Titulaires :

Christine BARRAS - FSU
Patricia MALLEGOL - SNPTES
Adrien PARIS - SNPTES

Suppléantes :

Blandine CHARRIER – FSU
Bérengère DUFEU - SNPTES
Claire BAREAU - SNPTES

Collège B des contractuels équivalent B :

Titulaires :

Luzia BOSSE - SNPREES-FO et SupAutonome-FO
Alexandra DELACROIX - SNPTES

Suppléantes :

Géraldine JUDON-COQUERIE
Ophélie LEMOUCHER - SNPTES

Collège C des contractuels équivalent C :

Titulaires :

Alban DERENNE - SNPREES-FO et SupAutonome-FO
Audrey BIZON – SNPTES

Suppléantes :

Laetitia BRIFFAUD-FERCHAUD
Carine PRISSET

Article 3 :

Le mandat des représentants du personnel, d'une durée de quatre ans, court à compter de la date de signature du présent arrêté.

Fait à Angers, le 31 janvier 2019

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO

Signé